

La gestion des rivières urbaines méditerranéennes : les risques d'inondations comme unique facteur d'aménagement ? Le cas de la *Cadière* (Sud-est de la France, 1950-2010)

Nicolas MAUGHAN¹

¹ Doctorant en écologie, Université Aix-Marseille, LATP, UMR-CNRS 7353 / ECCOREV FR N°3098

Au cours du XX^e siècle, dans beaucoup de villes d'Europe, ce sont principalement des questions sanitaires, olfactives et visuelles qui ont guidé les projets d'aménagement des cours d'eau, dont un grand nombre ont souvent été recouverts ou canalisés parce qu'ils étaient devenus insalubres, transformés en exutoires pour l'ensemble des déchets du métabolisme urbain. Mais, en ce qui concerne les villes du bassin méditerranéen, une rapide analyse révèle que la gestion des crues, qui entraînent de manière chronique des inondations dévastatrices, serait le facteur historique traditionnel et central qui guiderait, voire contraindrait, systématiquement toutes les politiques d'aménagement des milieux aquatiques de cette région et ce depuis l'Antiquité.

Cependant, avec la dégradation généralisée et progressive de l'état écologique des cours d'eau urbains, à cause de la progression de l'urbanisation depuis le milieu du XX^e siècle et, en ce qui concerne l'espace méditerranéen, de la forte augmentation de la population sur la frange littorale, il est possible que les mesures de gestion aient évolué dans des directions différentes.

Il apparaît donc intéressant de s'interroger sur l'influence, d'une part, de la montée des préoccupations environnementales (avec la mise en place de législations sur l'eau*) et, d'autre part, de la généralisation d'une vision des milieux aquatiques aujourd'hui perçus comme éléments centraux de la future « ville durable » comme facteurs émergents d'aménagement.

Dans ce cadre, le bassin versant fortement urbanisé de la rivière *Cadière*, situé à quelques kilomètres à l'ouest de Marseille (Sud-est de la France), qui a connu un développement économique et industriel fulgurant à partir des années 1950, offre un terrain de recherche remarquable. À la fin des années 1990, il était possible d'observer un hydrosystème devenu l'un des plus pollués de France, transformé en égout pour une quantité toujours croissante d'effluents urbains et industriels, traversant des communes sous la menace permanente de risques d'inondations amplifiés par la forte imperméabilisation des sols. Les caractéristiques, l'importance et surtout la prééminence des différentes solutions d'aménagement que les sociétés urbaines de ce territoire ont choisi d'apporter pour tenter de remédier aux inondations ainsi qu'à la très forte dégradation écologique du cours d'eau sont étudiées de manière diachronique. L'évolution des rôles des nombreuses structures publiques ou associatives locales (e.g. syndicats intercommunaux, fédérations, établissements publics d'aménagement**) est également analysée.

* Directive Cadre Européenne sur l'Eau.

** Dans ce cas l'EPAREB : Établissement Public d'Aménagement des Rives de l'Étang de Berre créé en 1973.